AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2026
BUDGET ET PTI 2026

Cet avis public est donné conformément aux articles 954 et 956 du *Code municipal du Québec*.

AVIS est donné de ce qui suit :

1. Une **séance extraordinaire du conseil municipal aura lieu le 27 janvier 2026 à 19 h**, à la salle communautaire Athanase-David (église), au 2490, rue de l'Église, portant sur les sujets suivants :
   - Adoption du budget 2026 ;
   - Adoption du programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années financières 2026, 2027 et 2028.

2. Les délibérations ainsi que la période de questions lors de cette séance porteront uniquement sur ces sujets.

3. Il sera possible de consulter une présentation du budget et du programme triennal d'immobilisations, au plus tard suivant leur adoption, sur le site web de la Municipalité à l'adresse www.valdavid.com.

DONNÉ À VAL-DAVID, le 19 janvier 2026

(Signé)

_____

Carl Lebel
Greffier-trésorier adjoint